

Un soutien, un leg, un don

L'ASSOCIATION COMPTE SUR VOUS !

Faire un don à l'association Coeur Lavande, c'est nous permettre d'aider les personnes isolées, âgées, handicapées, afin qu'elles puissent participer à nos événements, sorties, spectacles, voyages. Dons possibles en ligne sur : www.coeurlavande.fr

Depuis 2012, grâce à vos dons, de nombreuses personnes ont participé aux événements que l'association a mis en place.

Coeur Lavande est notamment à l'initiative de la création de la fête de la lavande de Barrême.

Continuons, agissons ensemble dès maintenant, pour que notre société soit au cœur de la solidarité !
C'est ensemble que nous réussissons !

Merci à tous nos bénévoles !
Merci à tous pour vos dons !

SOUTENEZ L'ASSOCIATION COEUR LAVANDE

(Bulletin à découper)

Nom : Prénom :

Mail :

Adresse :

.....

Téléphone :

Montant du don :

Je souhaite un reçu fiscal : Oui Non

- Je lègue mes biens à l'association Coeur Lavande via un testament : joindre la copie.
- Je nomme cœur Lavande bénéficiaire de mon assurance vie : joindre la copie du contrat.

À adresser à l'association Coeur Lavande par courrier à l'adresse suivante:
**Quartier Saint Antoine
04330 BARRÊME**

Réalisé par l'agence de communication Oyopi.

Ne pas jeter sur la voie publique.



ASSOCIATION COEUR LAVANDE

Agir au de la 
solidarité

LAVANDE - TOURISME - PATRIMOINE

Association Coeur lavande
Quartier Saint Antoine
BARRÊME - 04330
Tél. 04 92 36 15 11

association@coeurlavande.fr
www.coeurlavande.fr



LES OBJECTIFS

DE COEUR LAVANDE

- Une vocation à la fois sociale, culturelle, touristique et de mise en valeur du patrimoine local.
- Sensibiliser le grand public à la situation des personnes âgées, ayant un handicap ou des personnes malades. Promouvoir toute action d'animation à travers des sorties culturelles, des séjours de vacances, à des tarifs négociés au profit des faibles revenus de ces catégories de la population.
- Créer une mutualisation INTER ASSOCIATIVE afin d'optimiser et de mettre en commun les savoir-faire.
- Créer dans le département des Alpes-de-Haute-Provence et au-delà, des partenariats avec d'autres structures et associations de personnes handicapées et âgées afin de leur donner accès aux sports, à la culture et aux loisirs.
- Conserver, augmenter et mettre en valeur le patrimoine de Barrême et de la vallée de l'Asse, de Digne-les-Bains et de son territoire.
- Coordonner les diverses activités dans le cadre du Téléthon en collaboration avec les municipalités, les offices de tourisme, les associations sportives, culturelles, sociales, de promotion du patrimoine local, et les entreprises, en vue d'établir, chaque année, le programme du Téléthon sur Digne-les-Bains et le pays d'ignois.
- Contribuer à la prospérité et au renom des communes de Barrême, de Digne-les-Bains et de leur secteur.

Association départementale créée le 26 janvier 2007, à Barrême.
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre «Association départementale Coeur Lavande», avec comme abréviation ACL.

NOS ACTIVITÉS

Retrouvez toutes les informations et l'actualité de l'association Coeur Lavande sur le site www.coeurlavande.fr

- Sorties spectacles hors département (Dôme de Marseille, Pasino d'Aix, Quattro Gap, etc.) Déplacement en car.
- Organisation de concerts et spectacles.
- Sorties spectacles dans les Alpes-de-Haute-Provence
- Voyages
- Sortie à la journée
- Visite à domicile sur demande

Et pour être tenu au courant de nos activités, inscrivez-vous à la newsletter :

association@coeurlavande.fr



Paiement en ligne sécurisé (système 3D SECURE)